

<https://portailsamu.gcsdsisif.fr/le-personnel.html>

Le personnel

- SAMU 75 - Site Public - Missions -

Date de mise en ligne : vendredi 12 janvier 2007

Copyright © Portail régional des SAMU/SMUR d'Ile de France - Tous droits

réservés

Différentes catégories de personnels participent au bon fonctionnement du SAMU de PARIS. Sous la responsabilité d'un médecin directeur médical et d'un directeur administratif, ce sont des médecins spécialistes ou urgentistes, des permanenciers, des infirmiers-anesthésistes, des étudiants en médecine, des conducteurs ambulanciers, des aides-soignants, des agents hospitaliers, des secrétaires médicales et administratives

Les médecins

Les médecins du SAMU de Paris sont tous formés à la médecine d'urgence :

- ▶ un directeur médical de l'unité fonctionnelle de médecine d'urgence (Pr Pierre CARLI , Anesthésiste-Réanimateur)

- ▶ 60 médecins spécialistes (anesthésistes-réanimateurs, urgentistes, psychiatres..)

Certains travaillent soit comme praticien hospitalier à temps plein ou à temps partiel, d'autre comme praticien hospitalier contractuel ou comme praticien hospitalier attaché.

Les plus anciens participent à la régulation médicale. Tous ont une activité clinique au SAMU et à l'hôpital, et pour certains en médecine libérale.

Le médecin régulateur est chargé d'évaluer la situation et de prendre les décisions appropriées. Son expérience lui permet d'adapter la réponse à la demande, sans excès de moyens. Il agit dans l'intérêt du malade ou du blessé, en respectant au mieux ses désirs et ceux de ses proches.

Les médecins ont aussi une activité d'enseignement universitaire et post-universitaire, ainsi qu'une activité de recherche clinique.

Les permanenciers

Les Permanenciers Auxiliaires de la Régulation Médicale (P.A.R.M) assurent, sous la responsabilité du médecin régulateur, la réception et l'orientation des demandes d'aide médicale urgente parvenant au 15. Il reçoivent une formation spécifique à la réception des appels et aux procédures de gestion des urgences.

Leur rôle est donc :

- ▶ d'assurer la réception des demandes d'aide médicale urgente
- ▶ d'ouvrir le dossier médical
- ▶ de localiser la demande (par une prise de coordonnées : qui appelle, où se trouve le malade, nom, téléphone, adresse...)
- ▶ d'évaluer la gravité et l'urgence par un interrogatoire bref et concis
 - de transmettre l'appel au médecin régulateur qui est seul responsable des décisions
- ▶ de gérer les moyens médicaux et para-médicaux (médecin de garde, ambulanciers, infirmières...) ainsi que les moyens non médicaux (police, pompiers, secouristes...)

Les infirmier(e)s-anesthésistes et les infirmier(e)s

L'infirmier-anesthésiste diplômé d'état (I.A.D.E) et l'infirmier(e) diplômé d'état (I.D.E) ont plusieurs rôles au SAMU :

- ▶ participation aux soins pendant les interventions comme assistant du médecin

- ▶ maintenance et gestion du matériel de monitoring, de réanimation et des médicaments
- ▶ encadrement du personnel du magasin médical et des stagiaires
- ▶ participation à la formation des personnels de santé aux soins d'urgence

Les étudiants en médecine

Les étudiants en médecine participent activement au fonctionnement du SAMU de PARIS. Tout en apprenant les bases de la médecine d'urgence, de l'utilisation du matériel et des médicaments d'urgence, ils aident les médecins dans les Unités Mobiles Hospitalières.

Les conducteurs ambulanciers

Les ambulances de réanimation (Unités Mobiles Hospitalières U.M.H) sont conduites par des ambulanciers titulaires du Certificat de Capacité d'Ambulancier (CCA). Leur rôle est :

- ▶ de conduire l'UMH
- ▶ de s'occuper de la maintenance et de l'hygiène de l'ambulance
- ▶ d'aider le médecin dans la prise en charge du malade ou du blessé

Le personnel du magasin médical

- ▶ la maintenance du matériel est assurée par des aides-soignants
- ▶ l'entretien général (vêtements et linge, restauration) est assuré par des agents hospitaliers

Tous ces personnels ont reçu en plus de leur formation initiale une formation spécifique, et peuvent, si besoin, être associés à des missions spécifiques (afflux de victimes, couverture médicale d'événements de masse...)

Le personnel administratif

Un directeur administratif appartenant à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris est chargé de la gestion du SAMU et a sous sa responsabilité :

- ▶ des secrétaires médicales qui gèrent les dossiers médicaux, le courrier médical et les compte-rendus d'hospitalisation
- ▶ des secrétaires administratives qui s'occupent de la facturation des interventions, de la gestion et du fonctionnement du service